VERSION : 01

# Politique de biodiversité

## Objet

Cette Politique de Biodiversité a pour objectif d'établir les principes de référence et l'engagement d'Aratubo SAU en matière de protection, de conservation et de promotion de la biodiversité, tant dans le cadre de nos opérations que dans nos relations avec les parties prenantes. Nous reconnaissons que la biodiversité constitue une valeur essentielle pour la durabilité environnementale et le bien-être des générations actuelles et futures.

## Portée

Cette politique s'applique à toutes les activités, processus, installations et employés d'Aratubo SAU, ainsi qu'à nos sous-traitants, fournisseurs et autres collaborateurs.

## Principes de base

- **Conformité réglementaire :** Nous garantissons le strict respect de la législation environnementale en vigueur, incluant les réglementations nationales et internationales relatives à la biodiversité et à la gestion environnementale.

- **Prévention et réduction des impacts :** Nous identifions et évaluons les impacts potentiels de nos opérations sur la biodiversité, en mettant en place des mesures préventives et correctives pour les minimiser.

- **Protection des habitats locaux :** Nous soutenons la conservation de la flore et de la faune locales autour de nos installations. Nous évitons la dégradation des habitats.

- **Utilisation durable des ressources :** Nous optimisons la consommation des ressources naturelles, en privilégiant l'efficacité énergétique, l'économie circulaire et la réduction des déchets.

- **Collaboration et sensibilisation :** Nous collaborons avec des institutions locales et d'autres parties prenantes pour promouvoir des projets de conservation de la biodiversité. De plus, nous formons et sensibilisons notre personnel à l'importance de protéger l'environnement naturel.

- **Recherche et innovation :** Nous soutenons les initiatives technologiques et de recherche visant à réduire notre impact environnemental et à favoriser des solutions innovantes pour la préservation de la biodiversité.

## Systèmes de suivi et de surveillance

Afin de garantir l'efficacité de cette politique et de nos engagements, Aratubo SAU met en place un système de suivi et de supervision reposant sur :

- ✓ Indicateurs de performance environnementale : Nous définissons et suivons des indicateurs clés liés à l'impact sur la biodiversité, tels que la réduction des émissions, l'amélioration de la gestion des déchets et la préservation des habitats.

- ✓ Audits internes et externes : Nous effectuons des audits réguliers pour évaluer le respect de cette politique, identifier les axes d'amélioration et garantir la mise en œuvre des actions correctives.

- ✓ Rapports de durabilité : Nous publions des rapports périodiques présentant les progrès et les résultats obtenus en matière de gestion de la biodiversité, favorisant ainsi la transparence avec nos parties prenantes.

- ✓ Révision continue : Nous évaluons et révisons périodiquement cette politique afin de l'adapter aux nouvelles réglementations, aux progrès scientifiques et technologiques, ainsi qu'aux attentes de nos parties prenantes. De plus, nous disposons de mécanismes permettant de signaler toute violation de ces engagements ou de la législation en vigueur, tels que des canaux de communication confidentiels et des systèmes de signalement accessibles aux employés et aux parties prenantes.

Mardi 3 septembre 2024

Direction Aratubo